

Circuit des Monts de Baives



Visorando

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Circuit familial à la découverte des Monts de Baives. Respectez la réglementation dans la Réserve Naturelle Régionale. Vous pouvez compléter cette randonnée avec le circuit de la Pierre Bleue au départ du village voisin Wallers-en-Fagne ainsi qu'avec le parcours de découverte Baladavesnois de Wallers-en-Fagne.

Durée	0h 50	Difficulté	Facile
Distance	2,54 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	31 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	31 m	Commune	Baives (59132)
Point haut	228 m	Région	Avesnois
Point bas	193 m		



Trace n° 1565321



Description

Stationnez sur le parking de l'église de Baives

(D/A) Suivez la RD283 en direction de Moustier-en-Fagne. À l'intersection suivante, au niveau de l'Oratoire Saint-Donat qui protège des orages et de la foudre, grimpez tout droit la Route de Wallers.

(1) En haut de la côte, continuez à gauche vers le château d'eau, quittez ainsi la route. Pénétrez dans la réserve naturelle régionale des Monts de Baives par une barrière. Tout droit, rejoignez la Chapelle Saint-Fiacre de 1756 (Chapelle des Monts sur la carte). Notez à proximité deux tilleuls inscrits à l'inventaire des arbres remarquables du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

(2) Face à la chapelle, poursuivez à gauche. Quittez le site par une seconde barrière et descendez le chemin devant vous (panorama sur la fagne et les clochers belges et français environnants).

(3) À la route, prenez à gauche pour retrouver par l'église et le village de Baives **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Eglise de Baives**
| N 50.062965° / E 4.199884° - alt. 197 m - km 0
- 1 Réserve Naturelle Régionale**
| N 50.065479° / E 4.188392° - alt. 224 m - km 0.96
- 2 Chapelle Saint-Fiacre**
| N 50.063564° / E 4.188567° - alt. 228 m - km 1.19
- 3 Croisement, à gauche**
| N 50.059605° / E 4.191968° - alt. 212 m - km 1.75
- D/A Eglise de Baives**
N 50.063122° / E 4.199637° - alt. 197 m - km 2.54

Informations pratiques

Vous pouvez compléter cette randonnée avec le circuit de [la Pierre Bleue](#) au départ du village voisin Wallers-en-Fagne, ainsi qu'avec le parcours Baladavesnois de Wallers-en-Fagne

Pour effectuer ce parcours et obtenir des informations, téléchargez l'application Baladavesnois avant de partir

<https://www.parc-naturel-avesnois.fr/blo...>

Une fois installée, celle-ci fonctionne sans connexion.

Prudence le long de la route de Wallers-en-Fagne reliant les monts au centre-village.

En période de pluie, le port de chaussures étanches est nécessaire.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune.

A proximité

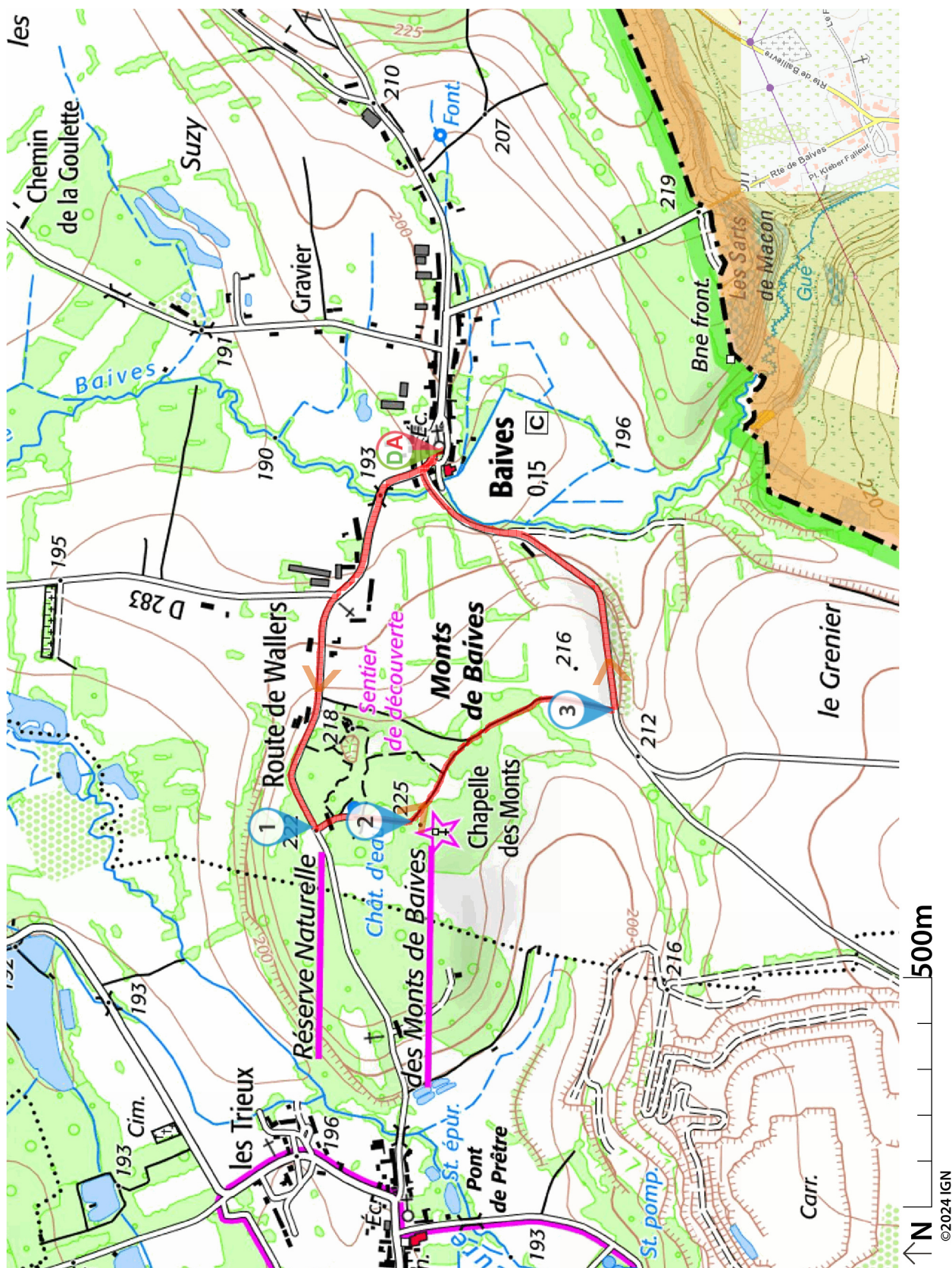
Café Rando Nord : [Estaminet de Baives](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-monts-de-baives/>

En savoir plus :

Email : annie.trocin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.